

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1219^E RÉUNION

28 JUIN 2024
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM.2.1219 (2024)

COMMUNIQUÉ



COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) à sa 1219^e réunion du 28 juin 2024 sur la Déclaration de la réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, tenue les 22 et 23 avril 2024 à Abuja (Nigéria) sous le thème « Renforcement de la coopération régionale et des institutions pour faire face à l'évolution de la menace terroriste en Afrique »

Le Conseil de paix et de sécurité,

Rappelant ses décisions et déclarations antérieures sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, **rappelant également** la décision et la déclaration du 16^e Sommet extraordinaire sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique, tenu le 28 mai 2022 à Malabo (Guinée équatoriale) ;

Notant la communication de S.E. l'Ambassadeur Nasir Aminu, Chargé d'affaires par intérim, Mission Permanente de la République fédérale du Nigeria auprès de l'Union africaine, sur la Déclaration de la réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, tenue les 22 et 23 avril 2024 sous le thème « Renforcement de la coopération régionale et des institutions pour faire face à l'évolution de la menace terroriste en Afrique » ;

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité :

1. **Se félicite** de l'organisation réussie de la réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme tenue les 22 et 23 avril 2024 à Abuja (Nigeria) sous le thème « Renforcement de la coopération régionale et des institutions » et qui a connu la participation de multiples parties prenantes, notamment les États membres de l'UA, les institutions et organes compétents de l'UA, les Communautés économiques régionales et les représentants de l'Organisation des Nations Unies et de ses agences, les organisations de la société civile, le monde universitaire, les organisations de jeunes et de femmes, ainsi que des partenaires au développement, pour réaffirmer la tolérance zéro à l'égard du terrorisme, réfléchir sur les insuffisances majeures en matière de capacités de lutte contre le terrorisme dans la plupart des pays africains et proposer des solutions aux causes profondes des activités terroristes sur le continent ;
2. **Félicite** le gouvernement de la République fédérale du Nigeria pour les efforts déployés afin d'accueillir la réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme ;
3. **Salue** le fait que la réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme a été l'occasion pour les États membres et les partenaires de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la lutte contre le terrorisme en Afrique, de mettre en place une approche de la lutte contre le terrorisme sur le continent dirigée et prise en charge par les Africains, de renforcer les synergies entre les initiatives régionales et sous-régionales visant à lutter contre le fléau du terrorisme sur le continent et de renforcer les capacités des États membres de l'Union africaine touchés par le terrorisme et l'extrémisme violent qui le favorise ;
4. **Souligne la nécessité** de veiller à ce que tous existants en matière de lutte contre le terrorisme soient pleinement utilisés et **appelle** à la mise en place d'approches collectives et multidimensionnelles axées sur la promotion du développement durable en vue de remédier aux causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme violent sur le continent ;
5. **Réitère une fois de plus** sa condamnation sans équivoque de toutes les manifestations de terrorisme et d'extrémisme violent sur le continent et **réaffirme expressément** l'engagement de l'UA

à renforcer la sécurité des États africains conformément à la politique africaine commune de défense et de sécurité et dans l'esprit de trouver des solutions africaines aux défis de l'Afrique en matière de sécurité ;

6. **Souligne** la nécessité de l'unité et de la coopération dans la lutte contre le terrorisme sur le continent et **insiste également** sur la nécessité impérieuse pour les États membres africains de privilégier la lutte contre le terrorisme sur leurs territoires respectifs ;

7. **Entérine** la Déclaration de la réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme en Afrique tenue les 22 et 23 avril 2024 à Abuja (Nigeria) sous le thème « Renforcement de la coopération régionale et des institutions pour faire face à l'évolution de la menace terroriste en Afrique, et **accueille favorablement** la décision d'ériger le Centre national nigérian de lutte contre le terrorisme à Abuja en Centre régional de lutte contre le terrorisme, et à cet égard, **décide** de transmettre la déclaration au Conseil de sécurité des Nations Unies; et

8. **Décide** de demeurer activement saisi de la question.

2024-06-28

Communiqué of the 1219th Meeting of the Peace and Security Council held on 28 June 2024, on the Declaration of the High-Level African Counter-Terrorism Meeting.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/2133>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)